

Le Soir Samedi 9 et dimanche 10

14 LASOCIÉTÉ

## Quitter l'Eglise pour garder la foi

**CULTES** Un documentaire présente trois prêtres et une femme qui ont claqué la porte

- ▶ Le réalisateur belgo-allemand Peter Woditsch évoque le sort de prêtres qui dérangent.
- ▶ Il met en lumière quatre révoltés contre l'institution, mais qui n'ont pas perdu la foi...
- ▶ Un sujet qui reste plus que jamais d'actualité.

C'est l'histoire de deux prêtres qui se croisent et commencent à discuter. « Il est bien, le nouveau pape, hein ? », dit le premier. « Oui, oui, il est bien... », répond le second. « Tu crois qu'on vivra la fin du célibat ? », demande-t-il ensuite au premier. « Oh ! non, je ne crois pas, rétorque le premier. Par contre, peut-être que nos enfants ou nos petits-enfants le vivront... »

Peter Woditsch n'a pas spécialement pour habitude de raconter des blagues, mais c'est avec cette plaisanterie qu'il introduit son film, *In god's hand*, projeté à Flagey tout au long de ce mois de mai (voir notes). Dans *la main de Dieu* est un film documentaire qui présente quatre personnalités hors du commun. Trois prêtres qui ont claqué la porte de l'Eglise, écrasés par l'Institution, ses dogmes, ses silences et son aveuglement. Une femme qui, malgré l'appel de Dieu ressenti, n'a pu que tourner le dos à l'Eglise catholique quand elle a pris conscience de la place qui y était offerte aux femmes.

**Autant de portraits de révoltés qui n'en ont jamais pourtant égaré leur foi en chemin. Au contraire**

A 85 ans, Adolf Holl n'a rien perdu de son impertinence, ni de son regard espiègle et de ses airs séducteurs. Ordonné prêtre en 1964, cet Autrichien respecte le célibat pendant dix ans... Avant de céder « une fois, deux fois, trois fois », se confesse-t-il à l'époque, sous les airs ébahis de son supérieur. Mais l'Eglise sait s'arranger avec ce genre de péchés, tant qu'ils restent bien à l'abri de ses murs austères.

Ce sont donc les prises de positions d'Adolf Holl qui feront de lui « le diable », comme on le surnomme encore aujourd'hui là où il a été prêtre... Son premier ouvrage *Jésus en mauvaise compagnie*, publié en 1971, lui vaudra les foudres de sa hiérarchie. Sous la contrainte, il remet sa démission en 1973. Aujourd'hui



Luc Hessel, ancien prêtre flamand, a décidé de quitter l'Eglise catholique. Il continue de s'impliquer dans des projets sociaux. © PETER WODITSCH

encore, il n'a rien perdu de sa fougue... ni de son humour, lorsqu'il publie *Au cas où je deviendrais pape* !

Horst Herrmann avait quant à lui un avenir tout tracé : tous voyaient déjà dans ce jeune homme brillant un futur cardinal. Ordonné prêtre en 64, on l'envoie étudier au Vatican et il devient professeur de droit canon... Mais son enseignement pose rapidement problème, tout comme les livres qu'il commence à publier. C'est que dans les années 70, Horst Herrmann aborde déjà les tabous ecclésiastiques avec un progressisme déroutant. « Quand j'étais prêtre, un homme s'est confessé à moi : "Mon père, j'ai péché, j'ai fait l'amour avec un homme", raconte Horst Herrmann dans le film. "Et vous vivez avec cet homme ?", lui ai-je demandé. "Oui", m'a-t-il répondu. "Alors revenez quand vous aurez quelque chose à confesser !", lui ai-je dit. » En 75, l'Eglise retire à Horst Herrmann sa licence d'enseignant. Il est finalement excommunié en 81. Auteur de plus de 60 ouvrages, il continue à écrire. Les titres annoncent la couleur : *Les enfants des papes*, *Les sept péchés capitaux de l'Eglise*, *Sexe et torture dans l'Eglise*.

Luc Hessel a un parcours moins provocateur. Ayant senti très tôt l'appel de Dieu, il se livre à corps perdu dans l'aide aux plus démunis et aux égarés de la société. Il crée ainsi un grand centre, baptisé « L'Arche ». Jugé « non chrétien » par ses supérieurs hiérarchiques (dont un certain Roger Vangheluwe...) car

n'ayant pas suscité assez de « vocations », le Centre sera fermé par l'Eglise catholique. Détruit, Luc Hessel décide finalement de quitter les ordres.

Kristin Vanschoubroek a elle aussi été profondément blessée par la fermeture de l'Arche. Pour cette catholique très croyante, c'était « l'église telle qu'elle de-

vrait être aujourd'hui ». Bien qu'elle se soit très tôt sentie « appelée », cette avocate s'est rapidement détournée de l'Institution catholique, dont elle dénonce fortement la discrimination envers les femmes.

Autant de portraits de révoltés qui n'en ont jamais pourtant égaré leur foi en chemin. Au

EXCOMMUNIÉS

**Les neuf péchés capitaux**

L'excommunication est la sanction canonique la plus sévère chez les catholiques, les orthodoxes et dans certains groupes issus du protestantisme. Il s'agit de l'exclusion de la communauté chrétienne et ecclésiale. L'Eglise catholique prévoit neuf motifs d'excommunication, selon le code de droit canonique de 1983. Il s'agit tout d'abord de l'apostasie (le rejet total de la foi), du schisme (le refus de se soumettre au pape) et de l'hérésie (négation d'une vérité catholique considérée comme « absolue »). Une atteinte physique au pape constitue aussi un motif d'excommunication, au même titre que l'avortement. Pour les prêtres, le non-respect du secret de la confession, l'absolution d'un complice ayant commis avec ce prêtre un péché « contre la chasteté », une consécration épiscopale sans mandat pontifical ou, enfin, la profanation des espèces consacrées (le pain et le vin) sont d'autres motifs d'exclusion.

contraire. « Je ne peux pas tomber plus bas que dans la main de Dieu », résume poétiquement Horst Herrmann. ■

ELODIE BLOGIE

La cinémathèque programme *Dans la main de Dieu/In god's hand* du 13 au 28 mai prochain, à Flagey. [www.flagey.be](http://www.flagey.be)